

PROTOCOLE SANITAIRE À RESPECTER LORS DES PARTIES À DOMICILE

Le Collège Esther-Blondin permet d'accueillir des spectateurs en quantité limitée lors des parties à domicile selon certaines balises.

Voici certaines consignes que nous devons appliquer lors de nos parties locales :

- 1- Les équipes visiteuses peuvent arriver 30 minutes avant l'heure de la partie. Un vestiaire sera accessible. Nous recommandons d'amener des cadenas pour utiliser les casiers si vous désirez y laisser vos effets personnels puisque le vestiaire sera débarré.
- 2- L'accès au Pavillon des sports et aux gradins est possible pour les spectateurs 15 minutes avant l'heure de la partie prévue.
- 3- Le passeport vaccinal sera exigé aux spectateurs.
- 4- Le port du masque ou du couvre visage est requis en tout temps à l'intérieur de l'établissement. Les élèves-athlètes sont autorisés à l'enlever lorsqu'ils sont en action ou assis à deux mètres sur le banc. Les athlètes et les entraîneurs doivent porter un masque de procédure.
- 5- La capacité maximale est déterminée à 35 spectateurs et le seul endroit permis est la mezzanine du gymnase. Un seul accompagnateur par élève-athlète sera admis dans l'établissement.
- 6- Au-delà de la capacité maximale, aucun spectateur ne sera admis dans l'établissement.
- 7- Il est interdit de manger dans les gradins.
- 8- À la fin de la partie, tous les spectateurs devront quitter le Pavillon des sports et attendront les élèves à l'extérieur.

Pour que ce privilège soit honoré, nous vous prions de bien vouloir diffuser ce message à quiconque pouvant être interpellé et en respecter les balises.

Votre collaboration étant essentielle au bon déroulement des activités, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples informations.



Benoit Chartier
Directeur des sports
Collège Esther-Blondin